ACTRA

CONTRAT D'EMBAUCHE POUR LES ANNONCES PUBLICITAIRES	PUBLICITAIRE TÉLÉ RADIO AUDIO NUMÉRIQUE ETIQUETTES									
PARTIE A à compléter avant le début de la No.du Contrat BUREAU BUREAU	DÉMO TÉLÉ RADIO NUMÉRIQUE DÉMO DE PRÉSENTATION INFOPUBLICITÉ CHANGEMENTS RÉGIONAUX PSA									
AGENCE (PRODUCTEUR DE L'AGENCE	SAISONNIÈRE TÉLÉ RADIO CONCESSIONNAIRE TÉLÉ RADIO DOUBLE TOURNAGE PROMO CONJOINTE									
ADRESSE	L'ADDENDA LOCAL ET RÉGIONAL -NOMBRE D'ANNONCES PUBLICITAIRES DU NUMÉRIQUE DE LA MISE EN ONDE TÉLÉ L&R									
ANNONCEUR	Cat. # TÉLÉ RADIO NUMÉRIQUE DÉMO à LA MISE EN ONDE TÉLÉ AU NUMÉRIQUE AUTRE AOPP									
PRODUIT	ADDENDA COURTE DURÉE -NOMBRE D'ANNONCES									
MAISON DE PROD. COCHEZ SI CELLE-CI PAIERA LA SESSION	7 JOURS 14 JOURS 31 JOURS 45 JOURS 45 JOURS RADIO									
ADRESSE (NOM DE COMPAGNIE, S'IL Y A LIEU)	TÉLÉ DU NUMÉRIQUE À LA DU NUMÉRIQUE À DE LA RADIO ACTRA opportunités en AU NUMÉRIQUE MISE EN ONDE AUTRES MEDIAS AU ligne projet pilote (AOPP)									
CONTRACTÉ AVEC	TÉLÉ NUMÉRIQUE									
POUR LES (NOM DE L'ARTISTE-INTERPRÈTE)	FORFAIT (bundles) UTILISATION AUX ÉTATS-UNIS UTILISATION ÉTRANGÈRE									
SERVICES DE	NATIONAL ARTICLE 2403 ARTICLE 2404 ARTICLE 2405 ARTICLE 2406									
(RUE ADRESSE DE L'ARTISTE-INTERPRÈTE	NOM DE L'ANNONCE / NUMÉRO / LONGUEUR # DE DOSSIER									
(VILLE) (PROVINCE) (CODE POSTAL)	AUTRE AUTRES FRAIS									
(TÉLÉPHONE) (COURRIEL)	CACHET DE SESSION CACHET D'UTILISATION (residual) CACHET NUMÉRIQUE CACHET FORFAITAIRE									
NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIAL TPS/TVH#	CE CONTRAT DE L'ARTISTE-INTERPRÈTE EST ASSUJETIT À TOUTES LES CONDITIONS DE L'ENTENTE NATIONALE DES ANNONCES DE PUBLICITÉ NÉGOCIÉE PAR L'ACTRA ET L'ACA									
TVQ#	SIGNATURE DE L'ARTISTE-INTERNATE / PARENT-TUTEUR DATE									
DATE DE NAISSANCE SI MINEUR (MOINS DE 18 ANS) AGENT ARTISTIQUE										
CATÉGORIE DE PRESTATION MEMBRE RÉGULIER# PERMIS # APPRENTI #	SIGNATURE DU PRODUCTEUR DATE									
	RAPPORT DE TRAVAIL : IL EST IMPORTANT QUE LA FEUILLE DE TEMPS SOIT REMPLIE À LA FIN DE LA SÉANCE ET TRANSMISE À L'ACTRA DANS LES 48 HEURES POUR GARANTIR UN PAIEMENT EXACT.									
DATE DÉPLACEMENT- ALLER L'HEURE DE PAUSE DE REPAS	L'HEURE DÉPLACEMENT - RETOUR DATE DE FIN DU PLATEAU AU DOMICILE DATE HEURE DE HEURE DE CONVOCATION FIN									

NOMBRE D'ANNONCE

VIDÉO NUMÉRIQUE

TÉLÉ RADIO NUMÉRIQUE

DATE DÉPLACEMENT- ALLER		L'HEURE DE	PAUSE DE REPAS		L'HEURE	DÉPLACEMENT - RETOUR		DATE				HEUI	RE DE	HEURE DE	
	DU DOMICILE	AU PLATEAU	CONVOCATION	DE	À	DE FIN	DU PLATEAU	AU DOMICILE					-	VOCATION	FIN
										ESSAYAGE					
										RÉPÉTITION					
										MISE EN DISPOMÉTÉO					
									COLLATION SUBST.		OUI			NON	
VEUILLEZ NOTER QUE LE PAIEMENT POUR CETTE SESSION DE TRAVAIL DOIT ÊTRE REMIS AU BUREAU DE L'ACTRA DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 15 JOURS OUVRABLES APRÈS LA FIN DE LA SESSION DE TRAVAIL AFIN D'ÉVITER LES PÉNALITÉS DE RETARD. LES FORMULAIRES DE SESSION ET LES RÉSIDUELS, DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE L'ACTRA À L'ADRESSE www.actra.ca DOIVENT ÊTRE UTILISÉS POUR SOUMETTRE LES PAIEMENTS. ACTRA NE FACTURE PAS LES FRAIS DE SESSION ET LES FRAIS RÉSIDUELS.							INITIALES DE L'ARTISTE-INTERPRÈTE IINDIQUEZ LA BOITE QUI S'APPLIQUE		D'ACCORD	ı	INITIALES DU PRODUCT		EUR		
									DÉSACCORD	F	REPRÉSENT				